



**CONSTRUCTION DE DÉFENSE (1951) LIMITÉE
CONDITIONS D'ASSURANCES**

ATTESTATION D'ASSURANCE

(À être rempli par l'assureur (et non le courtier) et transmis à
Construction de Défense (1951) Limitée dans les trente (30) jours de l'acceptation de la soumission)

MARCHÉ

Description des travaux	N° de Marché	Date d'attribution
Endroit		

ASSUREUR

Nom
Adresse

COURTIER

Nom
Adresse

ASSURÉ

Nom de l'Entrepreneur
Adresse

ASSURÉ SUPPLÉMENTAIRE

Le Canada représenté par Construction de Défense (1951) Limitée
Adresse

Le présent document atteste que les polices d'assurance suivantes sont en vigueur et qu'elles couvrent toutes les activités de l'assuré qui ont un rapport avec le marché conclu entre l'assuré et Construction de Défense (1951) Limitée, conformément aux Conditions d'assurances.

Police				Montant de la garantie	Franchise
Genre	Numéro	Date de prise d'effet	Date d'expiration		
Assurance des entreprises Responsabilité					
Assurance des chantiers « Tous risques »					
Assurance flottante des installations « Tous risques »					

L'assureur accepte d'informer par écrit Construction de Défense (1951) Limitée trente (30) jours avant d'apporter d'importants changements ou d'annuler une police ou une garantie afférent à ce contrat en particulier.

Nom du représentant de l'assureur ou de l'employé autorisé	Signature	Date
		Numéro de téléphone

La délivrance de la présente attestation ne limite nullement le droit de Construction de Défense (1951) Limitée de demander en tout temps des copies conformes des polices d'assurance.